

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS
CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE
SESSION 2009

Mardi 8 septembre 2009

EPREUVE D'ADMISSIBILITE N° 2

SPECIALITE :

Sciences humaines appliquées

Durée : 4 heures – Coefficient 3

Toute composition dans une autre spécialité que celle choisie lors du dépôt du dossier de candidature entraîne l'annulation de l'épreuve correspondante.

A partir des idées principales du texte joint (Catherine HALPERN – février 2006) et de vos connaissances en sciences humaines appliquées, vous traiterez la question de la reconnaissance des jeunes.

PHILOSOPHIE

Soif de reconnaissance

Un récent colloque à Lyon a marqué l'utilité pour les sciences sociales du concept philosophique de reconnaissance.

LA RECONNAISSANCE fait partie de ces termes qui semblent cristalliser aujourd'hui les questions sociales, qu'il s'agisse de la relégation (les émeutes des banlieues sont encore dans tous les esprits), de la place et des droits des minorités religieuses, culturelles, linguistiques ou sexuelles, des rapports professionnels ou de la construction identitaire de chaque individu. Le récent colloque «La reconnaissance dans les sociétés contemporaines» atteste de la montée en puissance de ce concept: l'amphithéâtre de plus de 180 places n'a du reste guère désempli pendant ces deux journées. Du côté des philosophes, il s'agissait de poser un cadre conceptuel clair et de dégager les enjeux. Daniel Marc Weinstock, de l'université de Montréal, a ainsi distingué deux programmes philosophiques de la reconnaissance...

Le premier, anglo-saxon, porté notamment par Charles Taylor ou Will Kymlicka, ténors du multiculturalisme, peut être qualifié de faible. Il ne s'agit pas de bouleverser le fondement politique de la société mais de l'aménager pour reconnaître des groupes culturels minoritaires. A côté de droits individuels comme la liberté et l'égalité, il faut faire place à d'autres valeurs, comme l'authenticité, donc à des droits collectifs de groupes minoritaires dont la culture ou la langue peuvent être menacées.

L'autre programme, celui du philosophe allemand Axel Honneth, est plus ambitieux: il vise à refonder complètement le cadre moral et politique de la société juste sur le concept de reconnaissance. Malheureuse-

ment absent, A. Honneth avait livré un texte, qui fut lu à l'assistance, dans lequel il reprenait sa thèse. S'appuyant en particulier sur les travaux de George H. Mead et de Donald W. Winnicott, il soutient que l'idée que se fait une personne de sa propre valeur se constitue par le rapport à autrui. Une société juste doit donc être en mesure d'assurer des relations fiables de reconnaissance entre ses membres.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
IDENTITÉ ?

A. Honneth entendait également répondre aux critiques soulevées depuis quelques années par Nancy Fraser. Pour la philosophe américaine, les luttes pour la reconnaissance tendent à évincer la question de la redistribution. Elles auraient affaibli les luttes pour la justice économique en réduisant les inégalités sociales à une question de hiérarchies culturelles. A. Honneth a argué qu'il y avait là un malentendu fâcheux, car la reconnaissance, selon lui, n'est pas seulement culturelle. Une de-

mande salariale, comme l'a rappelé le philosophe Emmanuel Renault, peut ainsi s'inscrire dans une problématique de reconnaissance.

Reste que c'est bien la question de l'identité qui revenait, lancinante, dans une grande part des interventions, qu'il s'agisse de l'analyse par le sociologue Ahmed Boubeker du mépris social à l'œuvre vis-à-vis des populations d'origine immigrée dans les banlieues, des mobilisations et luttes pour la dignité auxquelles s'est attaché le spécialiste de l'engagement Jacques Ion, ou des droits des peuples autochtones avec l'intervention de l'anthropologue Françoise Morin.

La philosophe Dominique Leydet, de l'université du Québec, a analysé le processus de négociation de traités avec les peuples autochtones, qui a pris son essor dans les années 1990 au Canada. Un traité est en soi une forme de reconnaissance puisqu'il suppose que la négociation se fasse entre partenaires, de nation à nation, et non pas entre un Etat et un groupe minoritaire. Les volants politiques et

économiques montrent bien qu'une politique de la reconnaissance touche aussi à des enjeux moins symboliques.

Mais attention aux manipulations, comme l'ont souligné certains participants. Le sociologue Dietmar Wetzell, à partir d'une recherche menée en Allemagne entre 2001 et 2003 auprès de cadres supérieurs, a ainsi marqué une tendance à l'instrumentalisation de la reconnaissance, qui devient une technique sociale visant à stimuler les performances du salarié. D'autres intervenants marquaient l'équivocité d'un terme qui, défini de manière lâche, risquait de devenir un fourre-tout improductif.

Faut-il alors «désenchanter» le concept de reconnaissance? Non, a soutenu avec force Jean-Paul Payet, l'un des co-organiseurs de l'événement, soulignant l'utilité descriptive de la reconnaissance pour mieux appréhender les questions sociales aujourd'hui et repenser les conditions de la démocratie. Démonstration faite par ce colloque plus prospectif que conclusif, qui marque l'intérêt grandissant des sciences sociales pour un concept prometteur. Affaire à suivre... ■

CATHERINE HALPERN

Colloque «La reconnaissance dans les sociétés contemporaines», XVIII^{es} Entretiens du Centre Jacques Cartier, 5 et 6 décembre 2005, ENS lettres et sciences humaines de Lyon.

Les émeutes des banlieues traduisent-elles le sentiment d'être victimes de mépris social ?

